



Cercle des Amis pour la Protection de la Santé et de l'Environnement (CAP-SE)



DISTINCTIONS ET RECONNAISSANCES POUR LA PROTECTION DE LA
SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

APPEL À CANDIDATURE – 2026-3^{ème} Edition



La Fondation Santé-Environnement (FSE) conformément aux engagements pris dans le cadre de la convention tripartite signée avec le Ministère de la Santé et du Développement Social (MSDS) et le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD) a, dans son plan stratégique, retenu l'institution de Distinctions/Reconnaisances « Cercle des Amis pour la Protection de la Santé-Environnement ». Cette distinction qui est à sa troisième édition, contribuera à impulser le changement de comportement tant souhaité partout dans la société, notamment en milieu de travail, dans le secteur public, privé, et associatif mais aussi au sein des municipalités et des communautés.

A cet égard le présent appel est lancé afin de susciter des candidatures aux différentes catégories de distinctions considérées.

Cibles : Peuvent postuler : les Organisations (publiques, privées, associatives), les communautés, les collectivités et les individus.

Catégories concernées : Jeune Talent, Innovation, Média, Communautaire, Genre

Périmètre : Elle concerne toutes les régions du Mali.

Date de lancement: 11 Mai 2026

Date et heure de Clôture : 1^{er} Juin 2026

Evaluation et proclamation des résultats : 4 Juin 2026

Cérémonie de remise des Distinctions : 11 Juin 2026

Soumission : <https://forms.gle/TS4Av1DDzRcFHfYfX9>

Objectifs

Contribuer à la réduction de l'impact des risques environnementaux et des changements climatiques sur la santé.

Plus spécifiquement :

- Encourager les Organisations (publiques, privées, associatives), les communautés, les collectivités et les individus à aligner leur programme sur les politiques et stratégies nationales relatives à la protection de la santé et de l'environnement ;
- Amener les Organisations (publiques, privées, associatives), les communautés, les collectivités et les individus à s'investir dans la protection de la santé et de l'environnement et à s'engager à respecter un ensemble de critères ;

- Encourager les Organisations (publiques, privées, associatives), les communautés, les collectivités et les individus à intégrer les mesures de protection de la santé et de l'environnement dans leurs interventions et pratiques.

Motivation pour les distinctions et description

Motivation :

La motivation à postuler pour ces distinctions et reconnaissances reposera essentiellement sur les éléments ci-après :

- Accroître la notoriété du postulant ;
- Renforcer la crédibilité du postulant ;
- Augmenter la visibilité du postulant ;
- Obtenir une distinction sous forme de valeur monétaire, symbolique ou en nature ;
- Servir de champion en matière de protection de la santé de l'environnement ;
- Faire partie d'un vivier de potentiels partenaires de la FSE dans le cadre de la mise en œuvre de projets
- Bénéficier d'une opportunité d'accompagnement dans un de ses domaines d'activité dans le cadre de mise en œuvre du plan d'action de la FSE
- Faire des économies d'échelles (réduction consommation d'énergie...);
- Protéger le capital humain pour plus de productivité.

La Fondation maintiendra le contact avec les organismes primés pour continuer à les sensibiliser et à renforcer leurs capacités. Une évaluation rapide pourrait être faite tous les ans.

Description :

Les distinctions remises seront pour un départ sous forme de symboles et pourraient ultérieurement évoluer vers d'autres formes (en nature, chèques etc...) Les distinctions retenues sont les suivantes:

➤ Cinq distinctions spéciales

- **Innovation /Recherche/ Nouvelle initiative**

- L'application d'une nouvelle technologie dans le cadre de la protection de la santé et de l'environnement ;
- La mise en œuvre d'une initiative novatrice au sein d'une collectivité locale dans le cadre de la protection de la santé et de l'environnement ;
- La conduite des études et recherches visant à impulser les procédures de traitement des déchets ou autres pratiques pour la protection de la santé et de l'environnement.

- **Jeune talent**

- Revitalisation d'espaces verts, de plantation d'arbres, d'embellissement du cadre de vie et de bonne gestion des points d'eau public ;
- En plus des critères retenus dans le volet Innovation /Recherche/ Nouvelle initiative.

- **Média**

Il est retenu une distinction pour chacune des catégories de médias ci-après : presse écrite, orale, audio-visuelle, en ligne

- Une description de l'environnement qui doit faire ressortir avec pertinence l'impact de l'environnement sur la santé ;
- Des propositions de comportements à adopter individuellement ou collectivement pour la protection de la santé et l'environnement.

- **Action communautaire**

Sous la conduite d'une association, ONG, ou autres entités communautaires la réalisation des activités ci-après :

- Revitalisation d'espaces verts, de plantation d'arbres, d'embellissement du cadre de vie et de bonne gestion des points d'eau public / réplication de bonnes pratiques ;
- Gestion des déchets ;
- Information, sensibilisation et formation.

- **Genre / implication des femmes et jeunes filles/Inclusion sociale**

Les initiatives ou activités réalisées par d'une association, ONG, ou autres entités communautaires avec un engagement fort des femmes ou jeunes filles. Actions ciblant les groupes vulnérables ou promouvant l'inclusion sociale

Critères de sélection et d'attribution des distinctions

Six (06) domaines ont été retenus, en l'occurrence, la politique et les stratégies, la gestion des déchets, la lutte contre la pollution de l'air, les ressources humaines, l'énergie, le transport et actions communautaires. Les dix (10) critères d'appréciation porteront sur les éléments suivant dans les domaines indiqués :

- 1) Politique & Stratégies : i) Existence d'une politique interne de protection de la santé environnement cohérente avec la politique nationale ou existence d'un plan d'action ou d'un programme de travail ; ii) Existence d'un code de conduite en matière de protection de la santé-environnement ; iii) Existence d'un comité de contrôle au sein de l'Organisation ;
- 2) Ressources Humaines (RH): iv) Activités de formation et/ou de sensibilisation du personnel ; v) Existence d'un système de lavage des mains ;
- 3) Gestion des déchets : vi) Niveau de propreté des locaux de l'Organisation ; vii) Existence d'une gestion adéquate des déchets (papier, plastique, autres) ; viii) Niveau de propreté dans les environs de l'Organisation ;

- 4)Énergie - Transport: ix) gestion consommation d'énergie et de réduction coûts de transports
- 5)Actions communautaires : x) Contribution/Participation à des activités de
- 6)Revitalisation d'espaces verts, de plantation d'arbres, d'embellissement du cadre de vie et de bonne gestion des points d'eau public, etc...